

Weyersheim

Lien communal - N° 66 - Juin 2019

infos





Weyersheim infos dans ce numéro

Plan canicule 2019	2
Edito - Résidence Séniors	3
Délibérations du Conseil Municipal	4-5
Budget primitif 2019	6
Compte administratif 2019	7
Inauguration du Trait d'Union	8-9
CME - Chasse aux oeufs	10
Les "Löschdige Wirscher" fêtent leurs 10 ans	11
Plateforme linguistique Webchasse	12
Les racines de John WILLIAM	13
Voirie - Assainissement	14-15
Voyage à Berlin - Nécrologie	16
Les pesticides dans votre jardin	17
Bassin d'emploi Pamina	18
La Basse-Zorn à l'An Vert	19-27
Infos associations	28
La Résidence Séniors	

Services à la personne

Affaires sociales

Madame Annie WERNERT
(adjointe au Maire)
sur rendez-vous à la Mairie
de Weyersheim
au 03 88 51 30 12

UNIAT

Permanence les 3^e mardis
des mois pairs
de 16 h à 17 h
Mairie de Weyersheim

Adresse du siège:
28, rue du faubourg de Saverne
67000 STRASBOURG
Email: uniat@uniat-alsace.fr
Site web: www.uni-at-alsace.fr

Comité de rédaction:
Marie-Josée DIEBOLD - Nadine FORR - Francis GROSS
Frédéric HUSS - Christelle MUGLER - Nathalie MOURER
André OHL - Raymonde PENDL - Clarisse REGNIER
Etienne ROECKEL - Sylvie ROEHLI - Alain SPRAUER

Crédit photos: Gérard MUTHS - Commune Weyersheim

Maquette et réalisation: Francis GROSS

Impression: Pointillés 03 88 81 10 47

Plan canicule 2019: se signaler, c'est ne pas rester isolé!

Agir avant l'été

Avant la canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS GESTES

LES FORTES CHALEURS DOIVENT INVITER CHACUN À LA PLUS GRANDE PRUDENCE POUR EN LIMITER LES RISQUES, EN PARTICULIER LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

QUELQUES CONSEILS SIMPLES À ADOPTER EN CAS DE FORTES CHALEURS ET/OU DE CANICULE:

- 1. BOUVEZ RÉGULIÈREMENT**
Ne laissez jamais votre verre d'eau se vider.
- 2. RAFFRAÎCHISSEZ-VOUS**
Prenez des douches fréquentes, utilisez des ventilateurs, des brumisateurs, des pulvérisateurs.
- 3. MANGEZ EN QUANTITÉ SUFFISANTE ET NE BOUVEZ PAS D'ALCOOL**
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais.
- 4. ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES**
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais.
- 5. ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES**
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais.
- 6. MAINTENEZ VOTRE LOGEMENT FRAIS**
Utilisez des ventilateurs, des brumisateurs, des pulvérisateurs.
- 7. PENSEZ À DONNER RÉGULIÈREMENT DE VOS NOUVELLES**
Aidez vos voisins et vos amis: ne restez pas isolé.
- 8. CONSTATEZ RAPIDEMENT EN CAS DE SIGNES QUI DOIVENT ALERTEZ (CHEZ SOI ET CHEZ LES AUTRES)**
Protégez votre habitation contre la chaleur.

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15
POUR EN SAVOIR PLUS: 03 88 51 30 12

Agir pendant l'été

S'hydrater et maintenir le corps au frais

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Évitez sodas et autres boissons sucrées. Évitez les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques) et ne buvez pas d'alcool.
- Portez des habits amples, légers. Préférez le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration.
- Utilisez ventilateurs et brumisateurs. L'usage simultané est le plus efficace.
- Pendant les heures les plus chaudes, reposez-vous, dans un lieu frais.

Alimentation

- Buvez régulièrement de l'eau.
- Préférez les fruits et légumes crus et les plats froids.
- Si une cuisson est nécessaire, optez pour celle qui peut être effectuée hors de toute surveillance afin de ne pas être en contact avec une source de chaleur (ex au four).
- Mangez en quantité suffisante (ni trop, ni trop peu).

Limitez au maximum votre activité physique

- Proscrivez tout effort (sport, jardinage, bricolage).
- Reportez ce qui est urgent aux heures fraîches.

Garder des relations sociales régulières

- Appelez les membres de votre famille au téléphone.
- Si nécessaire, demandez de l'aide à vos voisins.

Proposer son aide aux plus fragiles

Au quotidien, des habitudes à adopter pour que tout se passe bien:

- Appelez vos voisins et vos amis: ne restez pas isolé.
- Pensez à aider vos proches, surtout ceux qui risquent de ne pas demander de l'aide à temps. Organisez-vous avec les membres de votre famille, vos voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- Protégez votre habitation contre la chaleur.
- Éviter les efforts aux heures les plus chaudes.
- Agissez rapidement en cas de signes qui doivent alerter (chez soi et chez les autres).

EDITO

Leitartikel

Chers concitoyens,



C'est par un printemps bien affirmé avec

son large éventail de couleurs que les jardiniers avertis attendent patiemment le passage de nos saints de glace pour entrer véritablement en action dans le jardin. Ainsi se succèdent les saisons qui rythment notre quotidien.

C'est aussi un peu de la même manière que se cadence l'activité des collectivités. Récemment j'ai mis la main sur le lien communal n° 2 de Weyersheim édité au 2^e trimestre 1987, il y a plus de 30 ans, et en le lisant, je me suis rendu compte que les saisons et la vie communale s'enchaînent avec une certaine similitude mais dans une autre temporalité. Les demandes de l'époque restent d'actualité.

Un nouveau lieu de vie à Weyersheim!

Jeudi 4 avril 2019 a eu lieu la pose de la presque première pierre de cette résidence; l'architecte M. KIENTZEL (NAOS Architecture) est venu présenter le projet en compagnie de M. LUTTMAN (Président d'Habitat de l'III), M. ROECKEL (Maire de Weyersheim), M. RIEDINGER (Président de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn), de Mme WOLFHUGEL (Conseillère départementale du Bas-Rhin) et des élus et partenaires.

Proche du centre-ville, face à l'Espace W, la résidence séniors "Les Vergers" est en train de voir le jour et devrait être livrée en 2020. Pour répondre aux besoins de ses habitants, la mairie de Weyersheim en partenariat avec Habitat de l'III et le cabinet d'architecture NAOS, a souhaité construire une résidence répondant aux exigences de

Pour exemple, la réflexion sur une **Petite Unité de Vie** dont voici le texte: « L'une des gageures de notre civilisation européenne en cette fin du XX^e siècle se rapporte au sort à réserver à nos aînés. Toutes les études s'accordent à dire que leur nombre progressera dans les prochaines années de manière préoccupante. L'avancement en âge et les problèmes qui en résultent amèneront les responsables à prendre des mesures pour faire face aux problèmes posés ». Le 4 avril 2019, avec le bailleur social **Habitat de l'III**, nous avons posé la première pierre de la future Résidence Séniors au lotissement « Les Vergers ». Ainsi, 32 années plus tard, cette unité de vie tant rêvée voit enfin le jour.

Dans ce même journal une belle photo illustrant l'arrière de la mairie sous-titrait: « Travaux dans la cour de la mairie » et là aussi 32 ans après, vous pouvez découvrir à la page centrale de ce lien, l'aménagement d'une aire de stationnement dans ce même lieu.

La résidence Séniors "Les Vergers" est un nouveau lieu de vie qui a pour but de préserver l'indépendance et l'autonomie de chacun.



l'âge. Les appartements sont totalement autonomes: ils possèdent leur propre cuisine, une douche et un WC adapté pour favoriser le maintien à domicile jusqu'à un âge avancé. Les étages sont desservis par un ascen-



Travaux dans la cour de la mairie en 1986.

Je vous laisse apprécier la richesse des informations que l'équipe de rédaction vous propose et je les remercie pour leur engagement à donner une âme à ce « Lien Communal ».

Bel été à tous.

Etienne ROECKEL
Maire de Weyersheim

Les Vergers Résidence Séniors

seur. Les appartements, de deux ou trois pièces, possèdent chacun un jardin ou une terrasse. Ils sont certifiés NF HABITAT RT 2012-20% ce qui permettra aux résidents d'avoir des charges maîtrisées.

La résidence "Les Vergers" est un lieu convivial où l'on retrouve de nombreux espaces communs: une salle commune et une cuisine récréative pour ce qui est de l'intérieur mais également un jardin partagé et un petit sentier qui invite aux balades.

L'idée du lieu est de permettre aux locataires de se rencontrer, se retrouver, se divertir et d'échanger!

Vous souhaitez plus d'informations sur la résidence Les Vergers?

Contactez votre mairie
au 03 88 51 30 12.





DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

Clarisse REGNIER



Séance du 13 décembre 2019

1. Avenant au lot n°3 du marché du nouveau cimetière

En raison du déplacement de l'arrivée d'eau et de la réalisation d'une cloison dans le local technique du cimetière, le Conseil Municipal approuve l'avenant suivant :

Lot n°03 : Charpentes MOOG - Charpente/Zinguerie :

Marché de base : 38.427,35 € HT
Montant de l'avenant n°1 : + 1.850 € HT
Montant du marché : 40.277,35 € HT

2. Demande de subvention de la Musique Municipale pour l'achat de partitions

Le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention de 1500 € pour l'achat de partitions au titre de l'année 2018.

3. Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal décide d'instaurer pour les agents de la commune, le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la Fonction Publique de l'Etat. Il est transposable à la Fonction Publique Territoriale.

Le RIFSEEP remplit les objectifs suivants :

- Prendre en compte la place de chacun dans l'organigramme de la collectivité et reconnaître les spécificités de certains postes,
- Valoriser l'expérience professionnelle,
- Prendre en compte le niveau de responsabilité des différents postes en fonction des trois critères d'encadrement, d'expertise et de sujétions,
- Renforcer l'attractivité de la collectivité.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles explicitement cumulables.

Il se compose de deux parts :

- une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)
- un complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement

professionnel et de la manière de servir basé sur l'entretien professionnel.

4. Modification de la délibération du 12 janvier 2012 relative aux astreintes pour le déneigement

Le Conseil Municipal décide d'apporter une modification à la délibération du 12 janvier 2012 fixant la période de l'astreinte pour le déneigement lors des week-ends. La période d'astreinte allant initialement du 15 décembre au 15 février est prolongée jusqu'au 28 février.

Séance du 17 janvier 2019

1. Avenants au marché du Trait d'Union

Compte tenu de divers aléas et demandes de la maîtrise d'ouvrage, le Conseil Municipal approuve les avenants suivants pour le chantier du Trait d'Union :

Lot n°02 : Thierry MULLER - Voiries/Espaces verts :
Marché de base : 173.141,26 € HT
Montant de l'avenant n°2 : - 2.138,00 € HT
Montant du marché : 185.978,26 € HT

Lot n°5 : OLLAND – Couverture :
Marché de base : 89.149,86 € HT
Montant de l'avenant n°3 : + 821,70 € HT
Montant du marché : 93.071,69 € HT

Lot n°6 : DECOPEINT
Ravalement de façades/ITE :
Marché de base : 37.882,88 € HT
Montant de l'avenant n°3 : + 602,58 € HT
Montant du marché : 41.819,66 € HT

Lot n°8 : SCHEIBEL
Menuiserie extérieure aluminium :
Marché de base : 75.016,31 € HT
Montant de l'avenant n°1 : - 8.632,00 € HT
Montant du marché : 66.384,31 € HT



Lot n°10 : GEISTEL – Cloisons/Doublages/Faux plafonds :
Marché de base : 131.202,60 € HT
Montant de l'avenant n°3 : + 5.900,00 € HT
Montant du marché : 138.955,10 € HT

Lot n°13 : CDRE – Chape/sols souples :
Marché de base : 17.013,00 € HT
Montant de l'avenant n°2 : + 1.395,35 € HT
Montant du marché : 18.977,27 € HT
Cet avenant annule et remplace l'avenant n°2 adopté le 15/11/2018.

Lot n°14 : SCE – Carrelage/ faïence :
Marché de base : 17.517,33 € HT
Montant de l'avenant n°1 : - 1.481,34 € HT
Montant du marché : 16.035,99 € HT

Lot n°16 : CEVICO
Installation sanitaire assainissement :
Marché de base : 47.435,13 € HT
Montant de l'avenant n°2 : + 851,20 € HT
Montant du marché : 50.825,53 € HT

Lot n°18 : SOVEC – Electricité
Courants forts et faibles :
Marché de base : 140.000,00 € HT
Montant de l'avenant n°3 : + 2.365,50 € HT
Montant du marché : 144.536,21 € HT

Lot n°19 : MEA – Cuisiniste :
Marché de base : 55.000,00 € HT
Montant de l'avenant n°1 : + 4.774,33 € HT
Montant du marché : 59.774,33 € HT

Lot n°20 : ILLER – Scénographie : (Mise à jour du matériel suite à modification)
Marché de base : 47.290,00 € HT
Montant de l'avenant n°3 : + 00,00 € HT
Montant du marché : 47.290,00 € HT

Lot n°21 : LORENZ – Ascenseur :
Marché de base : 33.000,00 € HT
Montant de l'avenant n°3 : - 2.800,00 € HT
Montant du marché : 30.200,00 € HT

2. Restauration intérieure de l'église Saint Michel

Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet détaillé pour le projet de restauration de l'intérieur de l'église Saint Michel dont le coût est estimé à 516.920,00 € HT, autorise le lancement de la consultation pour les missions et les travaux et sollicite divers organismes pour des subventions et notamment la DRAC, la Région Grand Est et le Conseil Départemental.

3. Attribution des prix pour le concours des maisons fleuries 2018

Le Conseil Municipal autorise l'attribution de prix pour le concours des maisons fleuries 2018. Les crédits de 610 € seront prévus au budget 2019.



4. Attribution des prix pour le concours des maisons décorées 2018

Le Conseil Municipal autorise l'attribution de prix pour les maisons décorées pour Noël 2018. Les crédits de 180 € seront prévus au budget 2019.

5. ONF : Etat de prévision des coupes et programme d'actions pour 2019

Le Maire informe l'assemblée que l'Office National des Forêts a fourni l'état de prévision des coupes (Chablis) et le programme de travaux pour 2019. Le Conseil Municipal approuve cette proposition et autorise les travaux 2019.

Le montant des travaux s'élève à :

- Travaux d'entretien (fonctionnement) : 970,00 € HT
- Travaux d'investissement : 13.770,00 € HT

6. Décisions relatives à la médiathèque municipale Le Trait d'Union

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur, le règlement de l'espace multimédia, le règlement relatif aux opérations de désherbage, de la gratuité du service pour tous les adhérents.

7. Fourrière animale

Le Conseil Municipal renouvelle son adhésion au service public de gestion animale par le biais d'une convention tripartite entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la SPA-SFA.

Durée de la convention : 7 ans (01/01/2019 au 31/12/2025)

Engagements financiers de la commune vis-à-vis de la SPA-SFA :

- Versement de 0,50 € /habitant et par an au titre des frais de gestion et de fonctionnement du service.
- Remboursement des frais de garde, d'identification, de soins éventuellement prodigués à un animal trouvé sur le ban de la commune, ou d'euthanasie le cas échéant, lorsque son propriétaire n'aura pas pu être identifié ou qu'il n'aura pas récupéré son animal dans le délai légal de 8 jours.

Séance du 21 février 2019

1. Compte administratif 2018 Régie photovoltaïque du Stade de la Zorn

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2018 ainsi que le compte de gestion du trésorier de Brumath.



SECTION DE FONCTIONNEMENT	REALISE
DEPENSES (mandats émis)	24.483,22 €
RECETTES (titres émis)	22.862,55 €
SOLDE d'exécution de l'exercice	- 1.620,67 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	REALISE
DEPENSES (mandats émis)	12.832,17 €
RECETTES (titres émis)	16.680,69 €
SOLDE d'exécution de l'exercice	3.848,52 €

Résultat global de clôture du budget :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEFICIT: - 12.696,46 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	EXCEDENT: 93.900,43 €
RESULTATS CUMULES	+ 81.203,97 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2018 constatant qu'il présente un résultat excédentaire décide d'affecter

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement au compte "Déficit de fonctionnement reporté" pour un montant de - 12.696,46 €, inscrits à l'exercice 2019 (en DEPENSES),
- au compte "Solde d'exécution d'investissement reporté", correspondant à l'excédent de l'année 2019 de la section d'investissement, soit 93.900,43 €, inscrits à l'exercice 2019 (en RECETTES).

Le Conseil Municipal vote le budget 2019 suivant :

Section de fonctionnement :	Section d'investissement :
Dépenses 37 216,46 €	Dépenses 110 600,43 €
Recettes 37 216,46 €	Recettes 110 600,43 €

1. Avenant au marché du Trait d'Union

Le Conseil Municipal prend acte de la rectification d'une erreur sur l'avenant n° 1 du lot n°8 attribué à la société SCHEIBEL en approuvant un second avenant.

Lot n°8 : SCHEIBEL – Menuiserie extérieure aluminium :
Marché de base : 75.016,31 € H.T
Montant de l'avenant n°1 : - 8.632,00 € H.T
Montant de l'avenant n°2 : + 5.600,00 € H.T
Montant du marché : 71.984,31 € H.T

2. Jobs d'été – Création de deux postes d'adjoints techniques saisonniers

Le Conseil Municipal décide de recruter quatre jeunes pour exécuter divers travaux d'entretien. L'âge requis est de 16 ans révolus.

Le nombre maximum de jeunes pouvant être recrutés est fixé à deux par mois.



Séance du 28 mars 2019

1. Fixation du taux des taxes

Le conseil municipal fixe l'augmentation des taxes de 1% par rapport aux taux 2018. Il en résulte les taux suivants :

	2018	2019
Taxe d'habitation	14,18 %	14,32 %
Taxe foncière bâtie	5,40 %	5,45 %
Taxe foncière non bâtie	25,87 %	26,13 %
C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises)	14,80 %	14,95 %

Ramassage de papier

Le 24 avril dernier, le traditionnel ramassage de vieux papiers s'est déroulé en compagnie des fidèles présents. Cette manifestation organisée par l'APEPA (Association des Parents d'élèves) s'est terminée avec pas moins de 21 tonnes de papiers manipulés. La somme récoltée sera versée aux écoles pour permettre aux élèves de bénéficier de sorties à moindre coût.



L'APEPA remercie toutes les personnes participant à cette collecte.

Un changement sera effectué : le prochain ramassage aura lieu le **samedi 5 octobre 2019**.



Du 3 juin au 30 août, du lundi au vendredi, entre 8h50 et 16h40

En raison des travaux de démolition et de reconstruction de la gare de Haguenau, la circulation des trains sera interrompue entre Wissembourg/Niederbronn et Bischwiller et les dessertes seront réalisées par autocar.

En gare de Bischwiller, les correspondances seront assurées entre les autocars et les trains en provenance ou à destination de Strasbourg.

Les horaires de la ligne régulière d'autocars Haguenau - Niederbronn - Bitche seront également modifiés pour assurer les correspondances.

Retrouvez le détail des horaires sur le site : [TER Grand Est/horaires et Trafics/Travaux/ligne Strasbourg-Haguenau-Niederbronn-Wissembourg](#)

BUDGET PRIMITIF 2019

Sylvie ROEHLI



Budget primitif 2019

Le budget primitif 2019 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 28 mars 2019.

Dépenses de fonctionnement

011 - Charges à caractère général : électricité, eau, combustibles, les fournitures, les assurances, les contrats d'entretien et de maintenance...	841 860
012 - Charges de personnel : salaires et charges sociales	694 400
65 - Autres charges de gestion courante : subventions diverses, SDIS, indemnités élus	304 688
66 - Charges financières : intérêts des emprunts	55 000
67 - Charges exceptionnelles :	5 290
42 - Opérations d'ordre de transfert : dotations aux amortissements	8 400
23 - Prélèvement GIR / FPIC	238 700
022 - Dépenses imprévues de fonctionnement	10 000
Total dépenses	2 158 338
Virement à la section d'investissement	936 523
	3 094 861

Recettes de fonctionnement

002 - Antérieur reporté	773 382
13 - Atténuation de charges	10 000
70 - Produits des services : redevance gravière, concessions cimetières, ventes de bois...	328 600
73 - Impôts et taxes : contributions directes, CVAE, taxes diverses	1 571 829
74 - Dotations, subventions et participations	373 040
75 - Autres produits de gestion courante	31 000
76 - Produits financiers	10
77 - Produits exceptionnels	7 000
Total recettes	3 094 861

Dépenses d'investissement

001 - Solde d'exécution reporté	326 146
020 - Dépenses imprévues d'investissement	10 000
16 - Emprunts et dettes - cautionnement	300 000
20 - Immobilisations incorporelles	57 000
21 - Immobilisations corporelles	1 015 145
23 - Immobilisations en cours	1 254 244
041 - Opérations patrimoniales	29 930
Total dépenses	2 992 465

Les immobilisations en cours se détaillent comme suit :

Aménagement nouveau cimetière :	150 000 €
Le Trait d'Union :	600 000 €
Monument aux morts :	30 000 €
Réhabilitation du chœur de l'église :	300 000 €
Autres bâtiments :	154 244 €

Recettes d'investissement

021 - Vire de la section de fonctionnement	936 523
040 - Opérations d'ordre de transfert	8 400
10 - Participation fonds FCTVA taxe d'aménagement	1 315 465
13 - Subventions d'équipements (région, DETR...)	659 345
16 - Emprunts	0
27 - Recouvrement de créances	42 802
041 - Opérations patrimoniales	29 930
Total recettes	2 992 465



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

BUDGETS



Fonctionnement

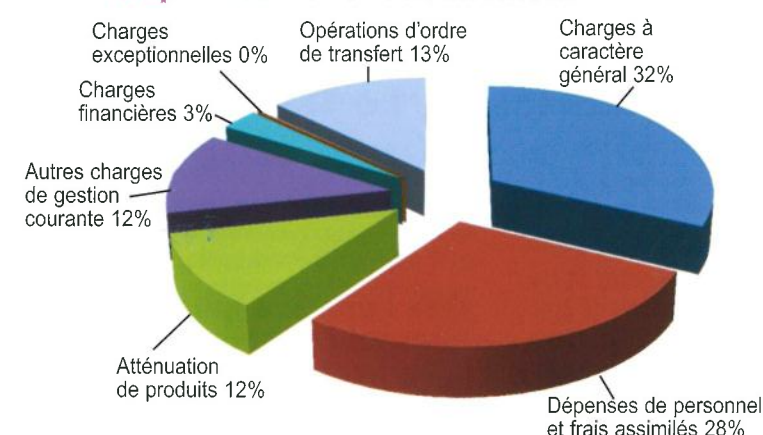
Dépenses : 2 085 643 €

Charges à caractère général : Electricité, eau, combustibles, les fournitures (entretien, petit équipement, administratives, scolaires...), les assurances, les contrats d'entretien et de maintenance...	667 926 €
Dépenses de personnel : Salaires et charges sociales	586 830 €
Atténuation de produits : FNGIR* et FPIC**	237 363 €
Autres charges de gestion courante : Subventions diverses, SDIS, indemnités élus	255 074 €
Charges financières : Intérêts des emprunts	65 358 €
Charges exceptionnelles :	2 925 €
Opérations d'ordre de transfert : Virement à la section d'investissement	270 167 €

* FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

** FPIC : Fonds National de Péréquation des Ressources intercommunales et Communales

Dépenses de fonctionnement



Recettes : 2 706 542 €

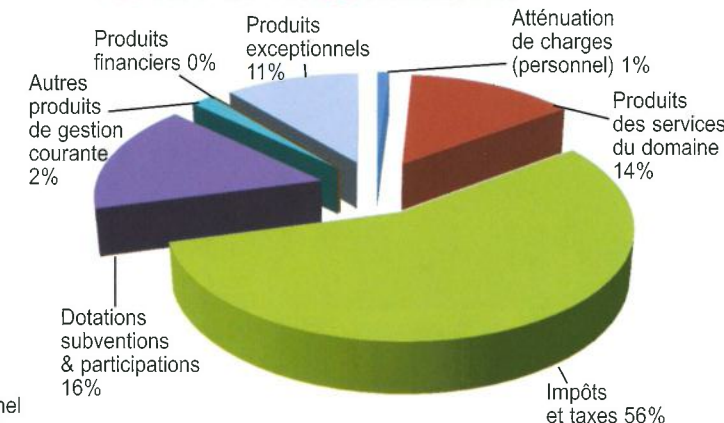
Atténuation de produits : Contrats aidés, IJSS etc...	27 340 €
Produits des services : Redevance gravière, concessions cimetières, ventes de bois...	376 235 €
Impôts et taxes : Contributions directes, CVAE, taxes diverses	1 512 162 €
Dotations et participations :	440 207 €
Autres produits de gestion courante : Locations diverses	49 482 €
Produits financiers :	7 €
Produits exceptionnels :	301 109 €

Recettes de fonctionnement : 2 706 542 €

Dépenses de fonctionnement : 2 085 643 €

Excédent de fonctionnement : 620 899 €

Recettes de fonctionnement



Investissement

Dépenses : 2 815 460 €

Opérations d'ordre :	28 777 €
Emprunts et dettes assimilés :	389 701 €
Frais divers : Etudes, doc, insertion	12 072 €
Immobilisations corporelles : Bâtiments, voirie, matériel de bureau et informatique	542 592 €
Immobilisations en cours :	1 835 318 €
Autres immobilisations financières :	7 000 €

Recettes d'investissement : 982 994 €

Dépenses d'investissement : 2 815 460 €

Déficit d'investissement : -1 832 466 €

Le déficit de l'exercice est couvert par l'excédent d'investissement de l'exercice 2017 qui s'élevait à 2 043 411 €.

Recettes : 982 994 €

Opérations d'ordre de transfert :	28 777 €
Dotations - fonds divers - réserves : FCTVA, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement	500 422 €
Subventions d'investissements :	135 826 €
Emprunts et dettes assimilés :	0 €
Immobilisations corporelles :	0 €
Autres immobilisations financières :	47 802 €
Opérations patrimoniales :	270 167 €

Résultat de l'exercice 2018

Fonctionnement
Excédent : 620 899 €

Investissement
Déficit : -1 832 466 €

Déficit global : -1 211 568 €



Inauguration



Les personnalités ont coupé le ruban entourées de Lisa et Léo.
De gauche à droite : Christiane WOLFHUGEL (Conseillère départementale), Anne SANDER (Député européen), Denis RIEDINGER (Président de la Communauté de Commune, maire de Hoerd), Claude KERN (Sénateur), Vincent THIÉBAUT (Député), Etienne ROECKEL (Maire de Weyersheim), Chantal AMBROISE (Sous-Préfète Haguenau-Wissembourg), André REICHARDT (Sénateur), Frédéric BIERRY (Président du Conseil Départemental), Etienne WOLF (Conseiller départemental, Maire de Brumath), Vincent DEBES (Conseiller départemental, Maire de Hoenheim).

L'espace culturel & la médiathèque municipale Le Trait d'Union : un réel besoin pour la population !

Un week-end festif avec une forte affluence !

Ce magnifique lieu de rencontre et de culture a été inauguré le samedi 2 et dimanche 3 mars 2019.

Après la coupure de ruban et la cérémonie officielle en présence des élus, les festivités ont commencé.

Un vrai succès : Près de 1000 personnes sont venues visiter cet espace chaleureux et convivial.

Le public a participé avec entrain et enthousiasme aux différentes animations proposées tout au long du week-end. Rencontres d'auteurs, ateliers, expositions, découverte des collections, animations jeux, contes et Kamishibai, spectacle d'improvisation ont séduit les visiteurs. Tout au long des deux jours, l'équipe de bénévoles a assuré avec brio les inscriptions des nouveaux usagers ainsi que les nombreux prêts.

La musique faisant partie intégrante de la médiathèque, le week-end s'est clôturé avec un concert rock.

Une initiative qui répond à un vrai besoin

Déjà plus de 790 inscrits et 6600 prêts ! Au fil des ouvertures, la médiathèque ne désemplit pas.

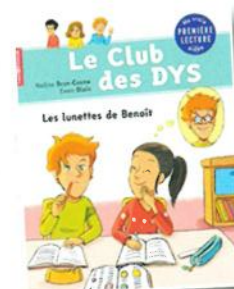
En plus du grand public, les écoles de Weyersheim viennent régulièrement pour emprunter des ouvrages et écouter des histoires même bilingues. Les nombreuses animations rencontrent un incontestable succès.

Un club lecture Point-Virgule a lieu une fois par mois, le mardi soir à partir de 20h30, sur des thématiques littéraires. Contes, Kamishibai, rencontres d'auteurs, conférences, expositions, ateliers, scrabble duplicate,... ponctuent régulièrement la vie de la médiathèque pour le plaisir des petits et des plus grands.



Un fonds qui s'enrichit au fil du temps

Un fonds de livres à destination des dyslexiques



La médiathèque vient de mettre en place un fonds d'ouvrages à destination des enfants dyslexiques ou ayant des difficultés de lecture.



Un monde de lecture à emporter partout

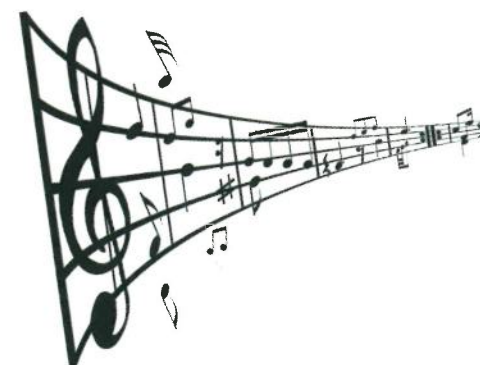
Vous pouvez emprunter une liseuse pour une durée de 2 mois.

Des tablettes

Deux tablettes seront disponibles en libre accès pour les usagers. Des ateliers découverte sont prévus dès septembre.

Des partitions

Elève dans un conservatoire, mélomane averti ou musicien amateur, voire professionnel ? La médiathèque vous propose d'emprunter des partitions de divers instruments et genres musicaux.



Les horaires

Lundi 10h-12h
Mardi 16h-21h
Mercredi 10h-12h et 14h-17h
Vendredi 15h-19h
Samedi 10h-16h
2^e dimanche du mois 10h-12h

Programme des prochaines animations

En juin :

Du lundi 3 au vendredi 7 juin

Exposition-conférence autour de l'histoire linguistique et des langues d'Alsace (Fédération Alsace Bilingue - Verband zweisprachiges Elsass)

Mardi 4 juin - 20h

Conférence sur l'histoire linguistique et l'histoire des langues d'Alsace (Pierre Klein)

Samedi 8 juin - 13h30

Scrabble duplicate (Gérard Schnee)

Du mardi 11 au samedi 29 juin

Exposition de photos sur la Namibie (Macopele)

Mardi 11 juin à 20h30

Club lecture Point-virgule (Librairie la Tâche Noire) : les romans policiers

Mercredi 12 juin - 14h

Animation contes (Nathalie Zerr)

Samedi 22 juin - 14h

Rencontre-dédicace (M. Ortiz)
Présentation, histoire, lectures et échanges autour de ses romans

En juillet :

Du samedi 6 au mercredi 31 juillet

Exposition des peintures de l'artiste Sylviane Wozniak

Samedi 6 juillet - 16h

Vernissage en présence de l'artiste Sylviane Wozniak

Samedi 20 juillet - 13h30

Scrabble duplicate (Gérard Schnee)



N'hésitez pas à consulter notre site internet

<https://mediatheque-weyersheim.bibli.fr>

ou liker notre page facebook

<https://www.facebook.com/mediatheque.trait.union.weyersheim>





Chasse aux œufs

Pour la troisième édition de la chasse aux œufs, organisée par le Conseil Municipal des Enfants, le soleil était encore au rendez-vous en ce dimanche matin du 31 mars 2019 au verger communal. Tous les enfants de l'école maternelle de Weyersheim avaient été invités.

Dès 9h30, les jeunes élus se sont rassemblés pour baliser les espaces dédiés aux petits, aux moyens et aux grands. Ils ont caché de nombreux œufs, poules, moutons et lapins.

A 11 heures, les chasseurs en culottes courtes, armés de paniers et sacs se sont lancés joyeusement à la recherche des précieux trésors en chocolat. Après une demi-heure de chasse, chaque enfant, avec des fortunes diverses, a pu présenter à ses parents les nombreux trophées.

Quelle belle matinée pour les enfants et les parents qui ont chaleureusement remercié les jeunes élus du CME pour cette très belle initiative. Le CME, quant à lui, remercie les associations « L'école est finie » et l'APEPA pour leur participation au financement des chocolats.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) visite le centre de tri

Le mercredi 15 mai 2019, les CME de Hoerd et Weyersheim se sont rendus au centre de tri d'emballages ménagers de la société Altem rue du Rohrschollen à Strasbourg. Ce centre réceptionne, par camions entiers, le papier, les cartons, les briques alimentaires ou encore les bouteilles plastique. Le tout provient notamment de nos poubelles jaunes, dans lesquelles il est d'usage de jeter nos déchets domestiques recyclables. Les déchets circulent sur des

tapis et différentes techniques permettent de trier les bouteilles plastiques, le papier-carton, le métal. Des employés finissent le tri manuellement pour limiter les erreurs des machines. Transformés en paquets compacts (ou balles), ils sont ensuite réutilisés par l'industrie pour fabriquer de nouveaux conditionnements. On emploie ainsi moins de matières premières et d'énergie, ce qui contribue à préserver les ressources naturelles.

Tri de déchets papiers/cartons, plastiques corps creux, acier et alu en provenance des collectes séparées des déchets ménagers.

Nos jeunes élus étaient très intéressés. Ils avaient beaucoup de questions à poser. Ils sont repartis impressionnés par l'ampleur de la tâche une fois le déchet mis dans nos poubelles.

ALTEM - 10 route du Rohrschollen 67100 Strasbourg - Tél. 03 88 79 24 84

Les "Löschdige Wirscher" fêtent leurs 10 ans

C'est en 2009, à l'occasion d'un voyage de la Musique Municipale de Weyersheim en Autriche, qu'une dizaine de joyeux lurons - certains âgés de moins de 20 ans - décident de sortir du placard les vieilles partitions de morceaux folkloriques pour animer les soirées et sorties de leur séjour autrichien. Ceux-ci se découvrent un réel plaisir à jouer ensemble ces vieux « tubes » des folklores alsaciens, allemands et tchèques. De retour à Weyersheim, la volonté de faire de cet ensemble improvisé un vrai groupe de bloosmusik se fait immédiatement ressentir. Ne reste plus alors qu'à lui choisir un nom. Ce sera les Löschdige Wirscher !

Le groupe commence rapidement à participer à plusieurs événements à Weyersheim et dans les communes avoisinantes. L'accueil chaleureux qui leur est réservé lors de leurs prestations les encourage à se produire dans un rayon de plus en plus large. Dix ans plus tard, les Löschdige Wirscher ont étendu leur répertoire, accueilli de nouveaux membres, et sillonnent désormais les routes d'Alsace pour partager avec un public toujours plus nombreux leur amour de la bloosmusik dans une ambiance résolument joyeuse et festive.

Pour célébrer dignement leur dixième anniversaire, les Löschdige Wirscher ont donc décidé d'organiser un événement à leur image. Le dimanche 15 septembre 2019, dès 11h30, ils vous invitent à les rejoindre pour une journée exceptionnelle à l'Espace W de Weyersheim. L'ouverture sera assurée par le groupe lui-même, qui cédera ensuite sa place sur scène à l'excellent orchestre Berthold Schick und seine Allgäu 6, invité spécialement pour l'occasion. Un repas sera servi sur place, préparé par le chef local David Voltzenlogel de « Saveurs et passion ».

Si vous êtes amateurs de "bloosmusik" et souhaitez passer un agréable moment musical, vous pouvez dès à présent réserver vos places par téléphone au 06 77 21 75 29 ou par e-mail à l'adresse loschdigewirscher@hotmail.fr ou bien encore auprès des membres du groupe.

D'ici là, vous aurez plusieurs occasions de venir écouter ou de découvrir les Löschdige Wirscher. Ils se produi-

ront le 30 mai à la Fête de la Musique d'Engwiller, le 1er juillet au restaurant Belle Vue à Weyersheim, le 7 juillet au Petit Pin's à Haguenau et le 20 juillet à la Fête de la Musique de Balbronn.

Toutes les informations utiles se trouvent sur la page Facebook et le site internet du groupe à l'adresse <https://loschdigewirscher.wixsite.com/loschdigewirscher>

Dimanche 15 septembre 2019

A partir de 11h30 à la Salle ESPACE W de Weyersheim

Blasmusik

D'Löschdige Wirscher

Fêtent leurs 10 Ans ! Et invitent les **allgäu 6**

1ère Partie : D'Löschdige Wirscher
2ème Partie : Berthold Schick und seine Allgäu 6

Repas : Bretzel
Cordon Bleu de poulet aux champignons des bois et ses accompagnements
Mille-feuilles et Café - Tarif : 29€

Reservations au 06 77 21 75 29 - loschdigewirscher@hotmail.fr



Plateforme innovante Linguistique

11 AVR.
2018-
30 SEPT.
2019

Demandeurs d'emploi
apprenez l'anglais, l'allemand
ou le luxembourgeois avec la
Région Grand Est et le Greta

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement du multilinguisme, la Région Grand Est expérimente, en 2018, la mise en place d'une plateforme linguistique innovante (en allemand, luxembourgeois et anglais professionnels) afin de faciliter l'insertion des jeunes et des adultes sur le marché du travail.

Cette plateforme, financée par la Région et portée par le réseau des Greta, s'adresse aux demandeurs d'emploi du Grand Est, sans niveau spécifique à l'entrée, désireux de renforcer leurs compétences linguistiques dans le cadre de leur projet professionnel, qu'il soit transfrontalier ou non.

Cette plateforme linguistique mêle plusieurs méthodes pédagogiques : apprentissage classique en présentiel, formation à distance, formation en groupe ou parcours individualisé, sur mesure... permettant de répondre aux besoins spécifiques et à la disponibilité des apprenants :

- L'apprenant pourra ainsi alterner entre des sessions à distance (en ligne) et des sessions en face-à-face avec le ou les formateurs.
- Des outils numériques performants seront mis à disposition et mobilisés tout au long du parcours.
- Les modules et parcours pourront se baser sur les situations de communication ou les spécialités auxquelles les apprenants seront confrontés dans leur environnement professionnel.

Les compétences linguistiques pourront être sanctionnées, selon le cas par le Diplôme de Compétence en langue (DCI) ou la Certification BRIGHT language (anglais et allemand) ou encore une attestation d'acquis (luxembourgeois).

Vous trouverez également des informations plus complètes sur le site « Réussir Sans Frontière » à l'adresse : <https://reussirsansfrontiere.eu>
[actualite/plateforme-linguistiqueinnovantel](https://reussirsansfrontiere.eu)

Musclez vos compétences linguistiques et votre CV

Renseignez vous auprès de votre conseiller

www.reussirsansfrontiere.eu

GIP-FCIP Alsace

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

Webchasse, parce que les informations de chasse doivent être diffusées

La Mairie a récemment mandaté la société COM'EST afin de procéder à l'adjudication et à la distribution de la chasse sur notre territoire.

Rappelons que la pratique et la réglementation de la chasse en Alsace-Moselle sont différentes du reste de la France, un héritage du droit germanique.

Selon la loi locale du 7 février 1881, le droit de chasse est retiré aux propriétaires fonciers. La commune administre de ce fait le droit de chasse et procède tous les neuf ans à des adjudications. Le droit de chasse est alors réservé à l'adjudicataire, qui paye ensuite à la commune le loyer de la chasse selon un plan de chasse à respecter.

Webchasse est un portail web GRATUIT, ACCESSIBLE à la population et COMPATIBLE avec son smartphone. Il contient toutes les informations relatives à la chasse sur notre commune.

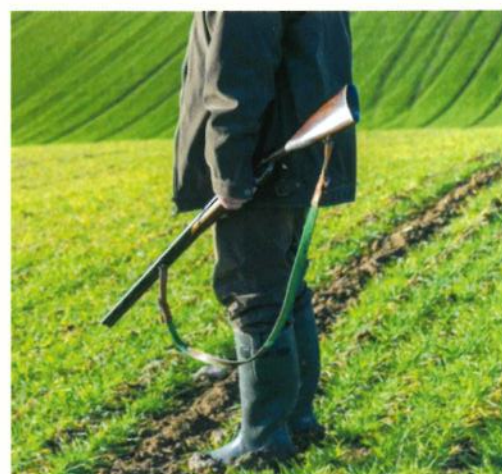
Vous y trouverez :



- un plan interactif de la chasse contenant les lots de chasse et indiquant le nom des propriétaires.
- la liste des propriétaires et des montants de la répartition de la chasse, mis à jour chaque année en avril.
- la possibilité, via la saisie de son RIB en ligne, de bénéficier du produit de la redistribution de la chasse.

- l'accès à l'agenda d'ouverture et de fermeture de la chasse ainsi qu'aux dates de battue.

Et bien d'autres informations réglementaires... Par exemple la réponse à des questions que vous pourriez vous poser : « Que faire d'un animal sauvage trouvé mort ou blessé dans la nature ? », la mise à disposition des formulaires à remplir en cas de dégât de gibier, les modalités de destruction des animaux nuisibles, etc.



www.webchasse.net



Portrait

Les racines alsaciennes de John WILLIAM

John WILLIAM,
né Ernest Armand HUSS,
chanteur en vogue
dans les années 1950-1960.



Cet artiste, à la voix de baryton bien reconnaissable, est l'interprète inoubliable de la chanson du film « Le train sifflera trois fois ». La même musique accompagne le shérif, héros interprété par Gary Cooper, tout au long de sa quête d'un allié contre les bandits libérés de prison et venus se venger de lui par le prochain train. La version française, intitulée « Si toi aussi tu m'abandonnes », est sans doute bien plus connue que son interprète.

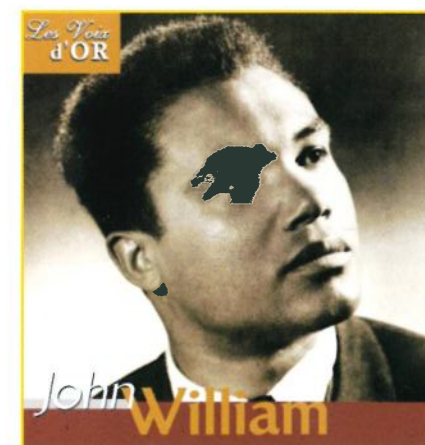
A Weyersheim nous avons déjà notre célèbre peintre Hans Baldung Grien qui serait né dans notre village, où son père était fonctionnaire de l'évêque de Strasbourg à la période entre la fin du Moyen Age et le début de la Renaissance. A Bischwiller, plus récemment, a été trouvé un ancêtre européen de Barack Obama. Et bien à Weyersheim nous avons désormais un John WILLIAM - HUSS, de son vrai nom Ernest Armand HUSS, chanteur français né en 1922 en Côte d'Ivoire, d'un père alsacien nommé Ernest Charles HUSS, fonctionnaire de la coloniale, et d'une mère ivoirienne, Henriette Amoussan.

Son grand-père Boniface HUSS était né en 1846 à Gambenheim et son arrière-grand-père Frédéric HUSS était né en 1812 à Weyersheim.

Le lien généalogique avec Weyersheim est désormais établi grâce aux recherches de Michel GEORGES, mis sur la piste par Antoine BERBACH et Marie-Odile GARY.

Mais qui est John WILLIAM ?

Son nom ne vous dira rien, mais vous avez forcément déjà entendu l'une des chansons qu'il a interprétées.



John WILLIAM, ancien déporté, Chevalier de la Légion d'Honneur, a fait carrière dans la chanson après-guerre.

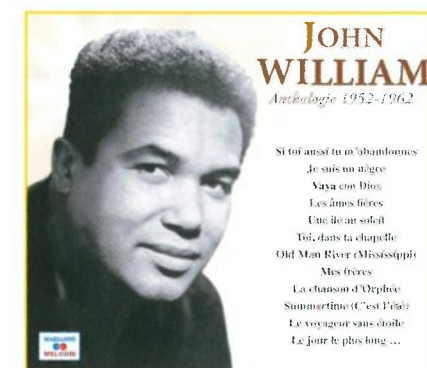
John WILLIAM a connu une vie digne d'un roman. Elevé en Seine et Marne après avoir perdu ses parents, il a été ouvrier à l'usine Renault de Billancourt. Il a ensuite été réquisitionné à l'usine Sagem de Montluçon qui fabrique des radars pour les avions allemands, où il a couvert des faits de résistance d'un jeune ouvrier, qui a posé des explosifs faisant sauter l'usine. Arrêté et torturé par la Gestapo, il ne parlera pas et ne dénoncera pas son jeune collègue, ce qui lui vaudra d'être lui-même déporté politique au camp de concentration de Neuengamme.

De son expérience de déporté, il retira une grande foi en Dieu. C'est en chantant pour réconforter ses camarades déportés, qu'il a découvert ses talents de chanteur. A la Libération, il se lancera dans la chanson et se donnera le pseudonyme de John WILLIAM.

Il publie en 1992 une autobiographie intitulée « Si toi aussi tu m'abandonnes » dans laquelle pour la première fois il raconte en détail sa déportation. A la suite de ce livre, déjà fortement sensible à la lutte contre l'esclavage, il se consacrera également au « travail de mémoire » en tant que rescapé de camp de concentration.

Dernière précision, il ne faut pas confondre John William avec son presque homonyme John Williams, qui est lui non pas un chanteur, mais un célèbre compositeur américain de musique de films, né à New-York et compositeur attitré de Steven Spielberg et de George Lucas.

Frédéric HUSS



Quelques dates qui ont marqué la vie d'Ernest Armand HUSS

- 1949 : La mode de la musique américaine arrive en France. John William chante dans les cabarets.
- 1952 : Grand prix d'interprétation de Deauville, avec la chanson « Je suis un nègre ».
- 1961 : Coq d'or de la chanson française pour Le voyageur sans étoile pour lequel il reçut également la médaille de la Ville de Paris.
- 1966 : Prix de la meilleure vente de disque de l'année au Midem à Cannes avec la Chanson de Lara.

John WILLIAM enchaîne les succès avec des génériques de films qui feront le tour du monde dont l'inoubliable « Si toi aussi tu m'abandonnes » chanson du film Le train sifflera trois fois, ensuite viendront : « Alamo, Lawrence d'Arabie, Une île au soleil, Le Jour le plus long, et La Chanson de Lara » du film Le Docteur Jivago. Son talent

est reconnu dans le monde entier.

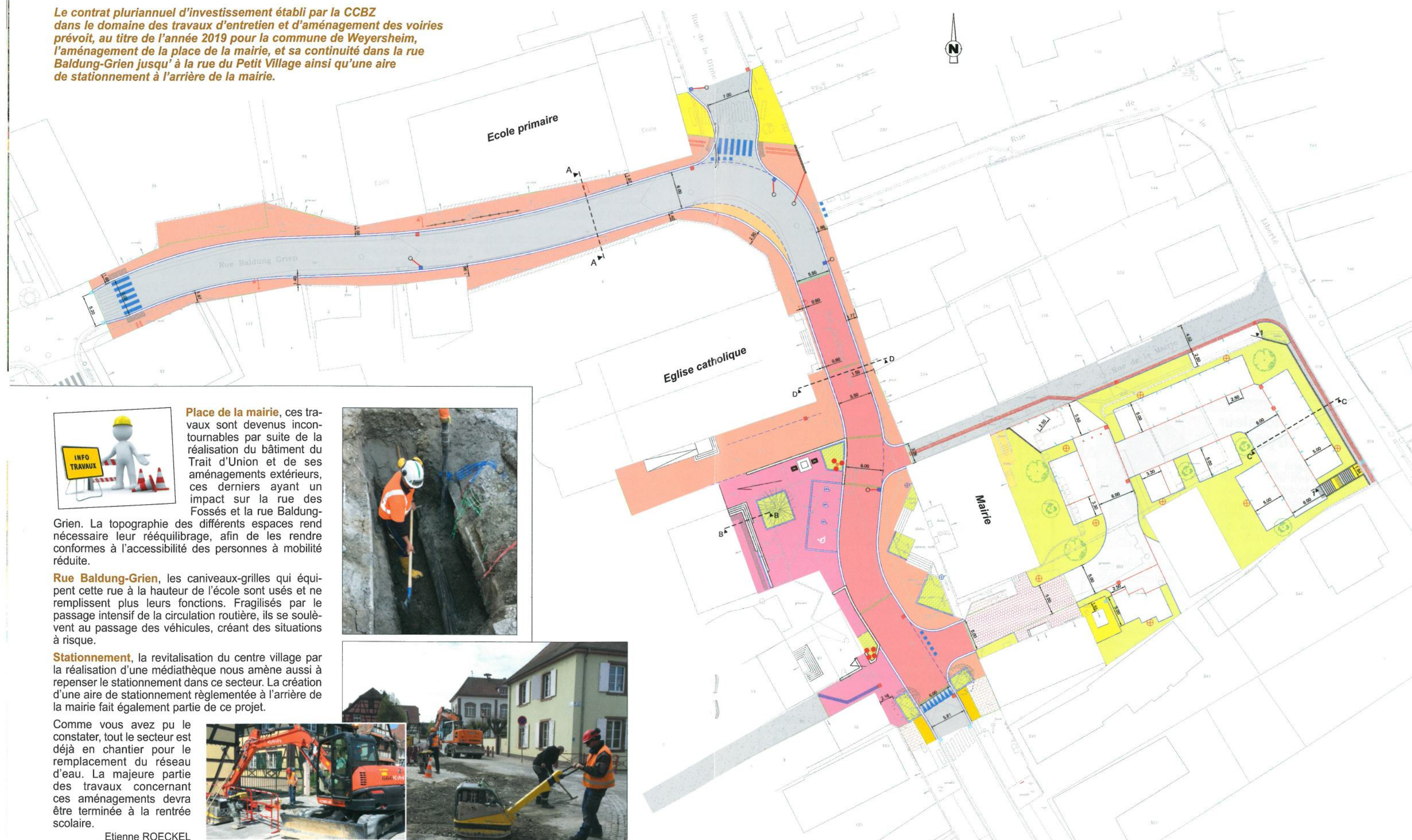
- 1969 : John William devient le premier chanteur français de Gospel et de Negro spiritual en France.
- 1970 : John William devient le chanteur attitré du paquebot France, ce qui lui vaut un public d'Américains dont il est très apprécié.
- 1973 : John William est le chanteur principal de la comédie musicale Show Boat avec le célèbre Old Man River.
- 1986 : John William chante avec sa fille Maya.
- 2005 : En mai, tournée d'adieu en Martinique.

John WILLIAM décède le 8 janvier 2011 à Antibes à l'âge de 88 ans.



VOIRIE : aménagement de la place de la Mairie et de ses annexes

Le contrat pluriannuel d'investissement établi par la CCBZ dans le domaine des travaux d'entretien et d'aménagement des voiries prévoit, au titre de l'année 2019 pour la commune de Weyersheim, l'aménagement de la place de la mairie, et sa continuité dans la rue Baldung-Grien jusqu' à la rue du Petit Village ainsi qu'une aire de stationnement à l'arrière de la mairie.



Place de la mairie, ces travaux sont devenus incontournables par suite de la réalisation du bâtiment du Trait d'Union et de ses aménagements extérieurs, ces derniers ayant un impact sur la rue des Fossés et la rue Baldung-Grien.

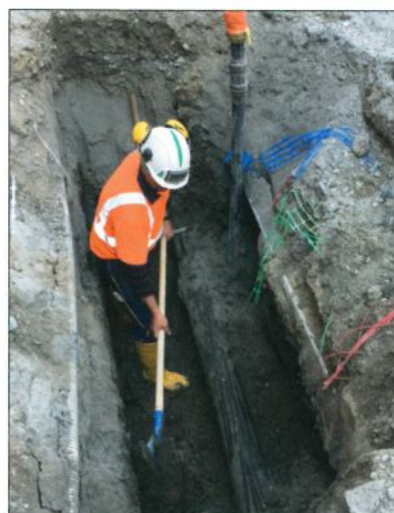
La topographie des différents espaces rend nécessaire leur rééquilibrage, afin de les rendre conformes à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Rue Baldung-Grien, les caniveaux-grilles qui équipent cette rue à la hauteur de l'école sont usés et ne remplissent plus leurs fonctions. Fragilisés par le passage intensif de la circulation routière, ils se soulèvent au passage des véhicules, créant des situations à risque.

Stationnement, la revitalisation du centre village par la réalisation d'une médiathèque nous amène aussi à repenser le stationnement dans ce secteur. La création d'une aire de stationnement réglementée à l'arrière de la mairie fait également partie de ce projet.

Comme vous avez pu le constater, tout le secteur est déjà en chantier pour le remplacement du réseau d'eau. La majeure partie des travaux concernant ces aménagements devra être terminée à la rentrée scolaire.

Etienne ROECKEL



Voyage d'étude à Berlin du Conseil Municipal

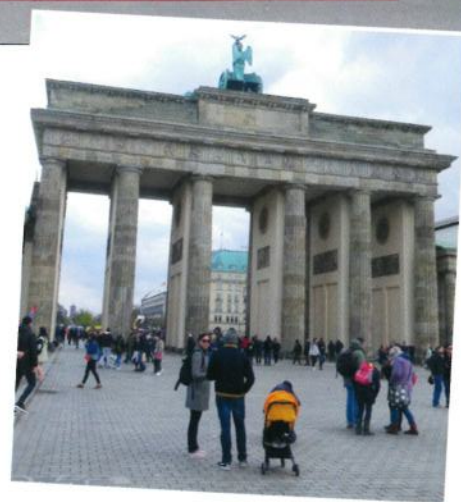
Le Conseil Municipal de Weyersheim s'est déplacé à Berlin et sa région pour un voyage d'agrément du 12 au 15 avril 2019.

Après plus de 6 heures de voyage en train, l'après-midi de la première journée a été consacré à la visite guidée en bus de la ville de Berlin. La deuxième journée a été l'occasion de se replonger dans l'histoire de la capitale allemande à travers les visites du Bundestag, de la porte de Brandebourg, du Palais des Larmes, des vestiges du mur et de l'ancien poste frontière Checkpoint Charlie. Ces différents lieux constituent des témoins émouvants de la ville à l'époque de la guerre froide. Le troisième jour a été



consacré à la visite du château « Sans-Souci » qui était le palais d'été du roi de Prusse Frédéric II. Cet édifice situé à Potsdam, dans le Land de Brandebourg, se trouve à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Berlin. La dernière matinée a permis de faire quelques emplettes avant le retour à Weyersheim par le train et le bus.

Les membres du conseil tiennent à remercier les responsables du voyage pour la parfaite organisation de cette sortie placée sur le signe de la convivialité.



Décès de Monsieur René Meyer

Monsieur René MEYER né à Weyersheim le 22 janvier 1933 est décédé le 3 mars 2019. En 1958, il a pris la succession de son père Michel dans l'entreprise de constructions MEYER de Weyersheim.



René a effectué son service militaire au 152^{ème} régiment d'infanterie. Il a été rappelé le 8 septembre 1955 pour le maintien de l'ordre lors du conflit en Afrique du Nord en qualité de brigadier chef pour une durée de 3 mois.

Le 26 octobre 1951, il a épousé Clotilde SIEGWALD de la localité. Trois enfants sont nés de cette union: Roland, Virginie et Pia.

Elu au Conseil Municipal en 1965 et réélu pendant deux mandats, il a mis ses compétences au service de la population et de ses habitants jusqu'en 1983. Il était particulièrement engagé dans la Commission des constructions de par son savoir-faire professionnel.

Petite anecdote, en 1975, il a hissé, avec Robert ZILLIOX, le coq restauré au sommet du clocher de l'église.

Il était aussi un membre actif de la société de Tir St-Sébastien de notre village et ses conseils avisés étaient utiles lors de la construction et de la rénovation du stand de tir. René, un grand merci pour ton dévouement, ta disponibilité et tous les services que tu as rendus à notre commune.

Décès de Madame Liliane Huss

Née à Strasbourg le 16 avril 1951, Madame Liliane HUSS est décédée le 1^{er} jour du printemps 2019. De métier, elle était professeur d'allemand à l'Institution Sainte Philomène de Haguenau.



Tout au long de sa carrière, elle s'est impliquée dans les sections européennes et a été très investie dans les voyages scolaires.

Son dévouement aux autres a toujours fait partie de sa vie et c'est ainsi qu'elle a été élue au Conseil Municipal en 1983, suivi d'un second mandat jusqu'en 1995 sous le Maire Charles KLEIN.

Toujours prête à travailler en équipe, Liliane HUSS s'est investie dans les projets de diverses commissions communales, soucieuse de l'efficacité des actions, toujours dans une atmosphère constructive.

Elle a pleinement participé à la vie du village, notamment au niveau de la paroisse dans l'équipe d'animation liturgique.

A peine retraitée, la maladie à laquelle Liliane a fait face avec force et courage l'a malheureusement emportée.

Au revoir Liliane, repose en paix.



Les pesticides dans votre jardin



Restaurer la nature en ville était un des engagements du Grenelle de l'Environnement. L'usage des pesticides dans les communes et chez les particuliers est actuellement réglementé par la Loi Labbé.

La Loi LABBÉ est une des premières lois sur l'environnement qui vient changer les pratiques environnementales des habitants dans l'espace privé.

L'arrêt de l'usage des produits phytopharmaceutiques de synthèse est une condition nécessaire à la reconquête de la qualité de l'eau et à l'enrayement du déclin de la biodiversité.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, « il est interdit aux personnes publiques (État, collectivités locales, communes et établissements publics) d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public... »

Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette interdiction s'applique aux particuliers. « La mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention de produits mentionnés [...] pour un usage non professionnel seront interdites ».

Certains produits phytosanitaires restent néanmoins autorisés.

Il s'agit des :

- Produits de biocontrôle: « Produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent

les macro-organismes et les produits phytosanitaires composés de micro-organismes ».

- Produits qualifiés à faibles risques: « Ces produits ne comportent pas de substances classées pour leur toxicité, ou persistantes, ou à forte bioconcentration ou à effet perturbateur endocrinien. Actuellement 7 substances à faible risque sont autorisées au niveau communautaire ».
- Produits Utilisables en Agriculture Biologique: « L'agriculture biologique autorise l'usage de certains produits phytopharmaceutiques à condition qu'ils ne soient pas issus de la chimie de synthèse et ne soient pas à usage herbicide ».

Suite à cette évolution réglementaire, de nombreuses recettes « maison » circulent sur Internet ou par le bouche à oreille. Ces préparations composées d'ingrédients d'origine naturelle peuvent toutefois être néfastes pour l'environnement. Parmi les produits « naturels » on peut citer le vinaigre. Celui était autorisé comme substance de base selon un texte de juillet 2015 pour les usages suivants: fongicide et bactéricide pour un traitement de semences et pour la désinfection des outils de coupe. Le texte a



été modifié début 2019. Désormais le vinaigre est également approuvé comme substance de base pour un usage de désherbage en pulvérisation.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Alsace est un syndicat agricole né du besoin d'assurer la protection sanitaire des végétaux dans le respect de l'environnement et de la santé humaine.

La FREDON Alsace peut vous accompagner dans l'amélioration de vos pratiques phytosanitaires. Elle publie régulièrement des bulletins téléchargeables sur son site Internet.



Contact: **FREDON Alsace**
6 route de Bergheim
67600 SÉLESTAT
Tél. 03 88 82 18 07
Site Internet <https://fredon-alsace.fr/>
Courriel: fredon.alsace@fredon-alsace.fr



BASSIN D'EMPLOI PAMINA

Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre recherche d'emploi en Allemagne ?
Le Coaching Transfrontalier et/ou le Parrainage Transfrontalier

Vous parlez à minima l'Allemand et vous êtes proactif(ve) dans votre recherche d'emploi en Allemagne ?

• 1^{ère} hypothèse:

Vous rencontrez des freins pour mettre en oeuvre votre projet professionnel ?

- ☐ Le Coaching Transfrontalier vise à surmonter ces freins et à atteindre votre objectif.

• 2^{ème} hypothèse:

Votre cible professionnelle est définie mais votre démarche n'aboutit pas ?

- ☐ Le Parrainage Transfrontalier vise une mise en relation en vue d'un parrainage entre un candidat demandeur d'emploi et un cadre d'entreprise allemand.

Contactez-nous pour connaître les modalités de participation.

La participation à ces deux dispositifs est gratuite, et ce, grâce à un soutien financier de l'Union européenne (INTERREG V).

Eurodistrict **PAMINA** www.eurodistrict-pamina.eu

Pour en savoir plus, contacter
Sophie FÜCKERIEDER, Chargée de mission
« Coaching & Jobdating », E-Mail: sophie.fuckerieder@bas-rhin.fr
Melanie KLEIN SAWADOGO, Chargée de Mission
« Parrainage », E-Mail: melanie.klein-sawadogo@ac-strasbourg.fr
<http://www.eurodistrict-pamina.eu/fr/bassin-d-emploi-pamina>
Eurodistrict PAMINA: 03 68 33 88 00

TERRITOIRE DE L'EURODISTRICT PAMINA
GEBIET DES EUROSISTRIKT PAMINA



LE PROJET BASSIN D'EMPLOI PAMINA EST PORTÉ PAR
DAS PROJEKT FACHKRÄFTEALLIANZ PAMINA WIRD DURCHFÜHRT VON

EURODISTRICT PAMINA en coopération avec G-P-P Alsace

NOS PARTENAIRES COFINANCEURS UNSERE KOFINANZIERENDEN PARTNER



NOS PARTENAIRES ASSOCIÉS UNSERE ASSOZIERTEN PARTNER



LA BASSE-ZORN A L'AN VERT

Une belle manifestation écocitoyenne



La 5^e édition de "LA BASSE-ZORN A L'AN VERT" a connu un joli succès populaire le dimanche 19 mai 2019 sur le parvis de l'Espace W.

La Basse-Zorn à l'An Vert est une manifestation éco-citoyenne qui permet d'informer et sensibiliser les habitants sur des actions liées au développement durable sur notre territoire. Pour cette 5^{ème} édition, la thématique retenue était la lutte contre le changement climatique.

Elle a été organisée par les élus et agents de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, qui ont souhaité faire découvrir leur territoire aux nombreux visiteurs. Les atouts et richesses, ainsi que les projets environnementaux novateurs étaient au rendez-vous.

La manifestation était ponctuée d'ateliers, d'animations pour petits et grands, de spectacles et concert qui étaient en entrée libre pour tous.



Infos associations

Vereinslawe



LE SERPENTIN

Le Carnaval des enfants autour du cirque

Le 27 janvier 2019, les P'tits Loups ont présenté un spectacle sur le thème du cirque lors de leur spectacle. Ils ont évolué dans un décor circassien qu'ils ont eux-mêmes réalisé avec talent. C'est également dans cet esprit de cirque que les enfants scolarisés de Weyersheim ont participé à la décoration de la salle grâce à leurs œuvres faites en classe.



Johnny Brocoli, le réputé clown du village a animé l'après-midi. Pendant ce temps, le magicien Titouan serpentait entre les tables, cartes magiques à la main, pour le bonheur de tous.

leurs couleurs et leur créativité.

Après le spectacle des P'tits Loups, des jeunes de l'école de cirque Les Troubadours de Brumath ont fait une démonstration de leurs talents. Et enfin, de jeunes Cheerleaders de Souffelweyersheim ont présenté des figures acrobatiques, sous le regard attentif des spectateurs. Bravo à tous!

Divers personnages et animaux se sont cotoyés dans la salle: des félins en tout genre, des clowns, mais aussi des super héros et des princesses... Plusieurs d'entre eux, enfants et adultes, ont été récompensés lors du concours de déguisements tout comme les plus beaux dessins sélectionnés.

Puis le compte à rebours annonçant le traditionnel lâcher de



ballons a débuté, accueilli avec joie par les enfants.

L'après-midi, une fois encore, a été coloré de confettis, de déguisements, de rires...

Le Serpentin, c'est une équipe de 14 membres actifs entourés de leurs amis, motivés par le plaisir des petits et grands lors de cet après-midi de carnaval. Merci à toutes ces personnes qui

œuvrent dans la bonne humeur et qui contribuent au succès de cette journée. Merci également à nos partenaires qui agrémentent l'événement de leurs dons.

Les bénéfices de ce carnaval sont reversés aux P'tits Loups et aux écoles de Weyersheim.

Rendez-vous en 2020!

Cindy GRESS
Présidente de l'association
Le Serpentin



L'APEPA ne manque jamais le rendez-vous préféré des enfants: le carnaval

Pour égayer la journée de Carnaval et faire de cette journée un moment festif l'Apepa propose chaque année une distribution de beignets et de boissons auprès des enfants de l'école primaire sur le temps de la récréation du matin.

Chaque année les enfants attendent ce jour avec impatience car ils ont le privilège de venir déguisés à l'école.

Un moment de partage pour le bonheur des petits et des grands...

Les princesses, les pirates, les cow-boys et autres starlettes ont été plus ou moins gourmands mais tous sont repartis en classe avec un grand sourire!

Mélanie HOFFMANN





Un spectacle grandiose !

En ce mois de mai, les jeunes artistes de la Chorale des Jeunes de Weyersheim ont présenté leur nouveau spectacle intitulé « *Quelle(s) Histoire(s)* ». Plusieurs centaines d'amoureux de la musique étaient venus les soutenir.

Les 2 comparses, William et Doc, accompagnés pour ce dernier par ses deux enfants, Octavie et Mélodie, ont rythmé la soirée dans une pièce de théâtre drôle et enjouée, qui introduisait et reliait la trentaine de chansons inédites choisies pour l'occasion.

Les spectateurs ont pu ainsi voyager à travers l'espace et le temps pour partir à la rencontre de grands personnages historiques tels que Zola, Mozart, Clément Ader, Ben Hur et tant d'autres. Ensemble ils ont retracé l'Histoire et l'ont même réécrite parfois.

Afin d'offrir à tous une immersion totale dans leur aventure, une dimension visuelle a été ajoutée à ce spectacle, à travers des costumes et décors créés spécialement pour l'occasion, mais aussi par une projection vidéo sur écran géant.

La Chorale des Jeunes de Weyersheim travaille dès à présent sur un nouveau projet d'ampleur, en partenariat avec la Musique Municipale de Brumath, pour vous offrir au courant de l'année 2020 un nouveau spectacle.

Si vous souhaitez rejoindre les rangs de cette joyeuse formation dynamique, rendez-vous à la rentrée de septembre pour de nouvelles aventures musicales.

Michaël MEYER

Président de la Chorale des Jeunes de Weyersheim



La Musique Municipale fête le printemps !



Le 30 mars 2019, la Musique Municipale de Weyersheim sous la baguette de Michel Birgel, a offert un merveilleux temps musical à ses auditeurs lors du concert du printemps.

C'est avec La Fanfare Exubérante, courte fanfare composée par Satoshi Yagisawa, que l'auditoire a pu profiter d'une entrée en concert dynamique. Ponte Vecchio du même compositeur est un collage musical d'impressions faisant suite à la visite du compositeur en Italie dont le solo a été superbement interprété au saxophone par Marine Robert. La pièce Hindenburg, dirigée par Michaël Meyer, retrace la tragique histoire du zeppelin "Hindenburg", l'un des plus grands navires d'air jamais construits, détruit en 1937 lors d'un atterrissage aux Etats-Unis. Cette pièce aux mélodies émouvantes et variées transcrit tour à tour l'émerveillement, la terreur puis le recueillement, en faisant usage des contrastes de sonorités et d'intensités proposés par les musiciens.

L'ensemble de la classe de trompettes a interprété trois morceaux sous la direction de Michaël Meyer. Sans doute de futurs musiciens prometteurs de la Musique Municipale de Weyersheim...

Les musiciens ont interprété des pièces très variées lors de la 2ème partie. Un formidable medley en hommage à



Charles Aznavour décédé en octobre 2018, a séduit le public. Un morceau de musique Klezmer, inspirée par les traditions musicales des communautés juives de langue yiddish installées en Europe de l'Est, magistralement arrangé par Johan de Meij, a littéralement subjugué les auditeurs, les poussant à participer avec entrain à l'accelerando entêtant de la fin du morceau. Une palette multicolore de sonorités a été proposée grâce aux nombreuses pièces, toutes différentes dans leur style. Ainsi ont été interprétées American Overture, Austrian Fantasy, Irish Sketches, Bohemian Rhapsody. Autre moment fort, Les sept mercenaires, dirigé par Dany Litt. Un véritable tour du monde a été proposé au cours de ce concert. Bravo à toute l'équipe de la MMW pour ce fabuleux concert !

Dîner-Spectacle

"Un ? Alles gsund un munder? ..."

La nouvelle revue d'Alsa & Co

Samedi 19 octobre 2019, la Musique Municipale de Weyersheim vous propose une soirée de divertissement en dialecte avec la nouvelle revue de la troupe Alsa & Co.

Les ALSA & Co... sont ravis de vous présenter leur nouvelle revue "UN ? ALLES GSUND UN MUNDER ?" qui vous assurera des cascades de fous rires, des situations plus que comiques et vous feront passer un agréable moment de détente.

Ce nouveau spectacle a pour fond l'effervescence d'une salle d'urgence dans un petit hôpital de quartier ou

l'on peut rencontrer de grands blessés, des petits bobos, de grands malades, des malades imaginaires et même des malades qui ne le savent pas.

On y croise un mystérieux personnage qui se pose de nombreuses questions sur une maladie vénérienne, des femmes et de hommes qui se plaignent respectivement de leurs surpoids, de leurs maux de tête handicapants, de leurs membres, etc..., un couple à problèmes, un homme qui s'interroge sur sa santé, un sérieux problème d'infrastructure, les plaintes de la femme de ménage et un certain nombre de quiproquos et d'erreurs de diagnostics.

Il y a du travail pour toutes les spécificités du corps médical, d'un docteur un peu déjanté, de l'oculiste jusqu'au chirurgien esthétique, en passant par le chirurgien dentiste. La salle d'attente ne désemplit pas et les docteurs, les infirmiers ou infirmières ont du pain sur la planche. On laisse place à votre imagination.





Des nouvelles d'ENFANTS ESPOIR DU MONDE



Deux manifestations au bénéfice de deux centres à HAÏTI

L'équipe EEDM locale était sur le pont dès l'aube pour préparer la deuxième édition du PETIT-DEJEU-NER solidaire qui a accueilli 125 personnes le 24 février 2019 à la salle Espace W.

Les participants semblaient ravis, tant par la belle ambiance que par le buffet salé et sucré proposé à volonté.

Au vu du succès rencontré, nul doute ne semble permis quant à la reconduction de cette activité en 2020!

Le LIONS CLUB de Brumath et EEDM ont uni leurs forces pour organiser un REPAS COQUELET qui a rempli la toute nouvelle salle du Trait d'Union au centre du village, le 10 mars 2019. La bonne humeur était de mise parmi les participants et les organisateurs.

«Mané» artiste locale a remis personnellement le gros lot de la tombola, un magnifique tableau créé en l'honneur de l'association.

Le bénéfice de ces deux actions a permis d'envoyer 1500 € destinés à la cantine

de l'école St Joseph de L'ASILE et 1500 € pour la cantine des deux écoles St Jude et Kay Fidel à ST LOUIS du SUD.

En effet, les prix des denrées alimentaires ont considérablement augmenté, comme nous avons pu le constater lors de notre récent séjour sur place.

Beaucoup d'écoles ont diminué le nombre de jours d'attribution de repas de cantine au préjudice des enfants pour la plupart issus de familles démunies.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent.

Pour l'équipe EEDM : Marie-France MATHIAS



Beau succès de la soirée années 80

Partenaire particulier cherche partenaire particulière... Un bond dans le passé pendant quelques heures, retour aux années 80. Cette année encore la salle était comble, l'ambiance était au rendez-vous. Après s'être restaurés, les nombreux participants ont envahi la piste de danse pour ne la quitter qu'au petit matin pour certains. Merci à tous d'avoir une fois de plus répondu présents à cette soirée.

A l'année prochaine pour d'autres déhanchés, chansons à tue-tête et éclats de rire.



Puces des couturières et loisirs créatifs



Dimanche 11 mars 2019, 5^e édition des puces des couturières et loisirs créatifs organisées par le handball club.

Cette année encore, belle affluence tout au long de la journée pour des passionnés de broderie, points comptés, tricot, patchwork, scrapbooking... Une nouvelle fois, les Fils du Rhin ont répondu présent à notre rendez-vous annuel. Cette entreprise alsacienne commercialise environ 80 références de fils et toiles teintés. Au fil des saisons, de nouveaux coloris éphémères sont créés. Les Fils du Rhin sont teintés à la main et rincés dans une eau très douce et pure dans une belle vallée au fond des Vosges (<http://filsdurhin.fr>).

Merci à tous les participants et rendez-vous en mars 2020 pour la 6^e édition.



Weyersheim Basket-Ball : Saison chargée pour le WBB et la Coopération Territoriale de Club (CTC) Basse-Zorn

Avec pas loin de 300 licenciés et plus d'une vingtaine d'équipes, ainsi qu'un rapprochement avec le Basket Club Gries-Oberhoffen, notamment sur le secteur féminin, la saison s'annonçait chargée.

La coopération entre les 2 clubs a permis de mixer les effectifs des différentes équipes féminines mais aussi quelques équipes masculines. Le regroupement des équipes régions U18, Régionale et Pré-Nationale le samedi après-midi a offert une belle vitrine au basket féminin. Les résultats sont mitigés mais une telle construction prend du temps et il faut savoir être patient. Cela représente près de 200 féminines regroupées au sein de cette coopération.



Très belle performance de nos moins de 18 ans qui terminent 5^{èmes} sur 16 en Alsace, juste derrière les grosses écuries alsaciennes. Autant dire que ce résultat est plus qu'honorable pour une équipe composée à 80% de 1^{ère} année dans cette catégorie.

L'équipe 4 féminine, composée pour beaucoup, d'anciennes de la 1 du WBB réalise une très belle saison avec une 2^{ème} place pour seulement 3 petites défaites. Chapeau mesdames!



Le don du sang

Faire un don de sang, c'est faire un don de soi, donner de sa personne pour aider quelqu'un d'autre. L'Etablissement Français du Sang a toujours besoin de vous pour les malades, n'hésitez pas.

Une collation préparée par des bénévoles vous sera offerte à l'issue de votre don. Prochaine collecte : jeudi 29 août 2019 - Salle Mercure - Espace W.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS



Nos seniors masculins 1 réalisent également une belle 1^{ère} saison dans l'antichambre du championnat régional en terminant à la 7^{ème} place sur 12.

En dehors de la compétition, le WBB développe également des pratiques comme le basket loisirs (vendredi soir) et le basket santé (lundi après-midi). Ces formes différentes du basket permettent d'adapter notre sport à d'autres publics. N'hésitez pas à contacter gg@wirsche-basket.fr pour tout renseignement. Une nouvelle variante, le basket tonic, pourrait faire son apparition la saison prochaine.

Si les rencontres sportives et l'animation qui va autour occupe une bonne partie du temps, l'association organise toujours ses traditionnelles manifestations avec le loto bingo du mois d'avril

L'animateur du loto James Bund.



qui rencontre toujours un franc succès. Une nouveauté cette année : une seconde édition aura lieu le samedi 16 novembre avec une voiture à gagner. L'ouverture des réservations se fera courant juin. Il ne faudra pas tarder car les places seront très demandées.

Le 9 juin, la marche apéritive vient conclure la saison en offrant une belle journée placée sous la convivialité.

Une belle saison se termine donc et même si tout n'a pas été simple, beaucoup de belles perspectives pour l'avenir se profilent.

Allez Weyersheim et la Basse-Zorn

Geoffroy GABEL
Président du Weyersheim Basket-Ball / CTC Basse-Zorn





Le Tennis Club de Weyersheim sur tous les fronts

Le Tennis Club de Weyersheim, présidé par Bernard Spielmann, a engagé ce printemps plusieurs équipes dans les compétitions régionales et départementales. Sous la houlette de son capitaine Eric Gautier l'équipe Seniors 1 évolue dans un championnat de 2^{ème} division très relevé, l'équipe Seniors 2 fourbit quant à elle ses armes en 3^{ème} division. Mais la vraie bonne nouvelle c'est la présence de jeunes issus de l'école de tennis en championnat 13/14 ans. Les « anciens » participent comme chaque année au Challenge + de 60. Rappelons que cette équipe avait tiré son épingle du jeu en 2018 en participant aux phases finales de cette épreuve.

Tout récemment, des membres du comité du TCW ont consacré un temps de travail à la réfection des terrains extérieurs, sur lesquels se déroulent ces compétitions. Vous pouvez venir encourager ces différentes équipes en rejoignant les courts du TCW le jeudi matin pour les « anciens », le dimanche pour les seniors et le mercredi pour les plus jeunes.

Le TCW poursuit toujours sa politique en direction des jeunes. L'école de tennis fonctionne en effet toutes les semaines sous la houlette de Francis Mischler qui met ses compétences et son enthousiasme au service des enfants. Des mini-stages sont régulièrement proposés aux volontaires durant les vacances scolaires.



L'équipe des jeunes 3^{ème} de sa poule.

Mener une politique volontariste en direction des jeunes tout en s'appuyant sur des anciens toujours prêts à donner de leur temps et à partager leur expérience, tel est l'objectif du TCW. Il semblerait que le club ait fait les bons choix puisque deux jeunes issus de l'école de tennis ont rejoint les équipes seniors pour la première fois cette année. Même si le TCW ne néglige pas comme on l'a vu la compétition, le maître mot du club reste la convivialité.

Par ailleurs, le Tennis Club de Weyersheim est prêt à accueillir de nouveaux compétiteurs pour les intégrer dans les différentes équipes.

Contacts TCW: **Bernard Spielmann** (Président)
Spielmann.Bernard@orange.fr

Alain Sprauer (Secrétaire et vice-Président)
spraua@club-internet.fr

Site TC Weyersheim
<http://www.club.fft.fr/tcweyersheim/>

Une expérience exceptionnelle!



Anthony Foussé, 16 ans de Weyersheim, élève de seconde générale au lycée André Maurois de Bischwiller a participé au Raid VTT qu'organise chaque année, l'association « Les Raideurs fous » du 29 mars au 6 avril 2019.

25 élèves et organisateurs ont fait plus de 900 km en vélo de Bischwiller à Saintes Maries de la Mer en 9 étapes. Depuis septembre 2018, de nombreux entraînements le mercredi après-midi ainsi que quelques week-ends se sont succédés.



Les Raideurs fous ont traversé les villes comme Baume-les-Dames, Dôle, Valence, Pont St Esprit, Avignon, Arles et enfin Saintes Maries de la Mer. Ils ont découvert de magnifiques paysages. L'expérience fut uni-



que par son caractère humain et sportif et restera un souvenir impérissable.

Un grand merci à l'association « Les Raideurs fous »!



Un nouvel espace d'accueil pour cet été!

Le retour des beaux jours nous remet souvent le pied à l'étrier et nous aide à trouver un peu plus de motivation.

Les cavaliers d'EBZ n'en manquent pas! Ils sont revenus des Championnats Interdépartementaux de Geispolsheim du 7 avril 2019 avec en poche 6 titres de Champions d'Alsace et 3 titres de Vice-Champions d'Alsace.

Du 18 au 21 avril, s'est déroulé le Bonneau International Poney (BIP) de

Fontainebleau où le club local a remporté une 2^e place sur 264 clubs venus de toute la France.

Par ailleurs le club a décroché une victoire bien méritée au concours vidéo organisé en parallèle. Il s'agissait de réaliser une vidéo de présentation du club et de remporter un maximum de votes sur internet. Leur court métrage humoristique « Les Storish », visible sur www.ecuriedelabassezorn.com, rubrique Best Of vidéos, a remporté la sélection.

Du côté des installations, vous pourrez dorénavant profiter d'un coin spécialement aménagé pour déjeuner ou faire une pause « kaffee-krenzel » en compagnie des animaux dans un cadre naturel. Vous pourrez simplement sur le chemin de vos promenades du dimanche venir vous asseoir, discuter un peu et regarder les cavaliers s'adonner à leur

passion dans cette ambiance si particulière qui règne aux écuries.

La thérapie par le cheval reste le grand projet de cette année. Il avance à son rythme du fait de sa complexité. Grâce au travail de nombreux spécialistes, nous devrions d'ici la rentrée, voir s'intégrer au planning les premières séances réservées à la rééducation par le cheval accompagnée de professionnels de la santé.

Enfin côté club tout est prêt pour vous accueillir cet été! En juillet et août les stages, cours, balades seront ouverts à tous grâce à une licence spéciale vacances. Les débutants pourront également profiter d'une carte « cavaliers en herbe » qui leur permettra d'alterner plusieurs activités. Venez les rencontrer pour leur faire part de vos souhaits, de nombreux choix et aménagements sont possibles!

Nathalie MOURER



Les Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP)

Le nouveau programme pour la prochaine rentrée scolaire est prêt.

Les inscriptions auront lieu à la Mairie les **samedis 22/06/2019 de 10h à 12h** et **31/08/2019 de 10h à 11h**.

L'année scolaire se répartira en 5 périodes:

- P1 du 09/09 au 18/10/2019
- P2 du 04/11 au 20/12/2019
- P3 du 06/01 au 14/02/2020
- P4 du 02/03 au 10/04/2020
- P5 du 27/04 au 19/06/2020



Les 9 activités proposées sont les suivantes:

Jours semaine/Ecoles	Maternelle	Rue des Fossés	Rue Baldung-Grien
LUNDI	Activ'sport de P1 à P5	Cuisine P2	
MARDI	EBZ de P1 à P5	Activ'sport P1/P3/P5 EBZ P1 à P5 Bibliothèque P4 Bricolage P1/P2/P4	Activ'sport P2/P4 Bibliothèque P1 Bricolage P3/P5
JEUDI	Jeux de société P1 à P5 Langage des signes P3	Langage des signes P2/P5	Echecs P2/P3 Langage des signes P1/P4
VENDREDI		Plantes et Minéraux P1/P5	Plantes et Minéraux P4



Des membres d'associations de Weyersheim, des élus, de jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, des citoyens bénévoles communaux se sont retrouvés le samedi 23 mars 2019 pour le nettoyage annuel de notre ban communal. Munis de gants, gilets de sécurité et sacs poubelle, les participants ont sillonné les abords de Weyersheim à la recherche du moindre détritus.

A l'issue de cette matinée de collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, les participants ont partagé un repas servi à l'étang de pêche par l'association AAPPMA de pêche. La commune remercie les associations participantes ainsi que les citoyens pour leur motivation. Merci à chacun de respecter cette démarche citoyenne et écologique en maintenant notre village et ses abords propres!





Sortie des Aînés

Le 23 mai a eu lieu notre 4^{ème} sortie des aînés. 110 personnes étaient présentes à 8h30 pour un départ vers l'écomusée en plein air à Gutach, en Forêt Noire, avec ses magnifiques anciennes fermes typiques.

A midi nous attendait un très bon repas gastronomique au Relais-Château "Le Dollenberg". Départ à 17h, avec un arrêt au Mummelsee, où quelques personnes ont fait le tour du lac, tandis que d'autres se sont désaltérées !

Soleil et bonne humeur étaient de la partie toute la journée.

Communiqué du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)



PÔLE DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET IMMATÉRIELLES
Groupement des finances et de la commande publique

Monsieur Etienne ROECKEL
Maire de WEYERSHEIM

Monsieur le Maire,

L'année 2018 en terme d'activité opérationnelle aura été particulièrement intense pour le SDIS du Bas-Rhin avec près de 88 000 interventions comptabilisées, ce qui représente une progression de plus de 25 % par rapport à l'année 2017. Dans ce contexte, la sollicitation croissante pour destructions de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) avec près de 15 000 interventions, en augmentation de 60 % par rapport à 2017, pose de réelles et sérieuses difficultés à notre Etablissement.



La sur-sollicitation des effectifs des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires pour ce type de prestations réduit fortement la capacité de réponse opérationnelle notamment pour le secours à personne. Même pour la réception des appels 18, un renforcement en personnel du service a été nécessaire pour la gestion de ces sollicitations. Ces constats amènent le service à devoir se repositionner sur ses missions premières car une telle situation n'est plus tenable

sur le plan humain, organisationnel et matériel.

Le conseil d'administration du SDIS du Bas-Rhin, lors de sa séance du 28 mars dernier, a arrêté que les interventions pour destruction de nids d'hyménoptères ne relevaient pas des missions directement rattachées au service public conformément à l'article L 1424-42 du code général des collectivités territoriales.

Par conséquent, à compter du 1^{er} mai 2019, toutes les interventions pour destructions de nids d'hyménoptères feront, à l'instar des interventions pour inondations et épuisements de locaux, pour brancardage (hors urgence vitale), alarmes intempestives ou déblocage d'ascenseurs, l'objet d'une demande de participation financière auprès du redevable, qu'il s'agisse de particuliers, de structures privées ou publiques.

Cette décision dictée par la volonté de préserver la capacité du service suit les recommandations de la chambre régionale des comptes et, plus largement, les conclusions de différents rapports et avis rendus au plan national depuis déjà de nombreuses années. D'ailleurs, le SDIS du Bas-Rhin faisait figure d'exception dans le Grand Est en ayant maintenu jusqu'à lors le principe de gratuité en la matière.

Cette participation, qui ne couvre de loin pas l'intégralité des frais engagés par le service, a été fixée à 50 euros et à 80 euros en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle aérienne...).

Cette participation doit permettre de supprimer les sollicitations infondées, voire de confort, et faire prendre conscience aux usagers que le rôle des sapeurs-pompiers est d'assurer la

protection des personnes, des biens et de l'environnement et plus particulièrement les missions de secours d'urgences aux personnes (SUAP).

Afin d'accompagner ce changement, je vous informe qu'une campagne de communication sera organisée dans les prochains jours dans la presse locale, et le site Internet du SDIS du Bas-Rhin comprendra une page d'information actualisée sur les cas de facturation. En effet, eu égard aux enjeux et à la pluralité des requérants qui sollicitent le service pour la destruction de nids d'hyménoptères, il m'apparaît fondamental d'assurer l'information du public par une couverture médiatique adaptée de cette décision.

Compte tenu des liens entre les maires, les conseillers départementaux et le SDIS, et du rôle de proximité auprès de la population que vous confèrent vos fonctions électives, il m'importait de vous informer préalablement à cette campagne de communication et de vous expliciter les raisons qui nous ont conduits à cette décision.

Enfin sachez, qu'à l'issue de la première année de mise en œuvre de ce dispositif, un bilan sera entrepris par mes services afin de mesurer les résultats de ce dernier sur la sollicitation opérationnelle des sapeurs-pompiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président
du conseil d'administration
Thierry CARBIENER



Le printemps du football à la SSW : cap sur la jeunesse !

Stage Foot Vacances : les jeunes stagiaires de la SSW au Racing

La Section des Jeunes de Patrice Zilliox a consacré la semaine pascalle au premier «

stage foot vacances » au Stade de la Zorn. Une quarantaine de jeunes footballeurs ont participé à ce stage qui leur aura permis de progresser et d'apprendre tout en s'amusant, encadrés par les entraîneurs, dirigeants et bénévoles du club. Une organisation menée de main de maître par Fabrice Schoeffler et Raphaël Geus, épaulés par Pascal Vogt, Yannick Wagner, Olivier Ohi, Manu Brechenmacher, Gautier et Aurelien Boës, Christian Kintzel, Caroline Chollot ainsi que plusieurs papas et mamans. Sans oublier Jacky Bauer qui était le chef cuisinier pour cette semaine de stage. Une initiation aux règles de l'arbitrage a aussi été menée par les arbitres du club Patrice Zilliox et Caner Ince.

Un des temps forts du stage aura été incontestablement la matinée à la Meinau pour rencontrer les pros du Racing Club de Strasbourg Alsace et assister à leur entraînement. Les graines de champions de la SSW ont été heureux de côtoyer les récents vainqueurs de la Coupe de la Ligue, de faire signer un autographe ou d'obtenir un précieux selfie avec les joueurs, dont plusieurs se sont même volontiers prêtés à l'exercice de la photo de groupe devant le Stade de la Meinau avec les 45 petits bleus de Weyersheim.

Le stage s'est terminé dans la bonne humeur avec une petite cérémonie de clôture où chaque jeune participant au stage a été appelé pour célébrer un but et repartir avec quelques « trophées » à l'effigie du club et chacun avec son ballon de football à croquer, en chocolat, offert par un fidèle sponsor. A

Weyersheim, le lapin de Pâques avait un peu d'avance, et il portait les couleurs de la SSW !

Journée de découverte du football féminin à Weyersheim

Dans le cadre du développement de la pratique féminine, sous couvert de la FFF, la Société Sportive de Weyersheim a organisé une après-midi de découverte au Stade de la Zorn. Toutes les filles intéressées, âgées de 8 à 12 ans, licenciées ou non, ont eu l'occasion de pratiquer le football sous forme ludique, encadrées par les entraîneurs assistés des joueuses du club plus âgées. Plusieurs d'entre elles ont décidé suite à cette expérience de s'inscrire au club pour rejoindre la section féminine de la SSW, sous la houlette de Laurine et Philippe Di Ruzza.

Les filles de plus de 12 ans sont quant à elles invitées à participer aux entraî-



nements le mardi soir et vendredi soir de 19h à 20h15. Le club souhaite renforcer ses équipes féminines existantes de U15 (moins de 15 ans) et U18 (moins de 18 ans).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Philippe Di-Ruzza au 06 61 71 38 66 ou Laurine Di-Ruzza au 06 01 49 16 32 qui se feront un plaisir de vous répondre ou de vous recontacter.

Par mail : weyersheim.ss@alsace.lgef.fr

Frédéric HUSS





DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Les Vergers



Livraison
1er trimestre 2020



Préserve
votre indépendance et
votre autonomie



Nombreux
espaces communs :
jardin partagé, espaces
verts et espace intérieur

Pour tout renseignement et demande d'inscription,
contactez votre mairie !

mairie@weyersheim.fr

03 88 51 30 12

www.weyersheim.fr